



Conthey INFO

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°64 MARS 2022



Vie communale

Editorial 1



Décisions

Conseil municipal	2
Adjudications.....	2
Autorisations d'exploiter.....	2
Horaires d'ouverture.....	2
Règlement communal.....	2
Directives.....	3
Acquisition de parcelles.....	3
Personnel.....	3-4



Avis officiels

Fiscalité.....	4
Facturation des taxes.....	4
« Chèques famille ».....	4
Taxes au sac.....	5
Bourses et prêts d'études.....	5
Sécurité routière.....	6
Egalité salariale.....	6
Collecte itinérante des déchets.....	7
Récolte des textiles.....	7
Votations.....	7
Parkings.....	8

Conseil général	9
Assemblée bourgeoise	9



Finances - Économie

Budget 2022.....	10-11
------------------	-------



Infrastructures & Équipements

Travaux publics.....	12
Parcs et jardins.....	13



Agriculture & Viticulture

« Grand Cru ».....	14
Ver de la grappe.....	14



Santé, Social & Intégration

Conth'Act.....	15
Secteur 60+.....	16
Journal Bonjour Conthey.....	16
Statistiques.....	17
Centenaires et nonagénaires.....	18



Formation & jeunesse

Informations générales.....	19
Sports d'hiver.....	19
Commission de formation.....	20
Projet 1H.....	20
Projet « Ecole en santé ».....	21
Sport Kids.....	21
Accueil pré-et parascolaire.....	22-23
Parents d'accueil.....	24



Culture, sports & loisirs

Conthey Show.....	25
Tour Lombarde.....	26
Manifestations.....	27-28



Philippe Germanier
Conseiller municipal

Le développement durable au niveau communal !

Même si l'expression « développement durable » est apparue pour la première fois en 1987 dans un rapport de l'ONU, on parle de ce concept depuis la fin des années 1960. Tout le monde a déjà entendu parler de « Sommet de la Terre » ou de « Conférence sur le climat », ces rendez-vous qui réunissent les grands de ce monde pour parler, entre autres, du climat et fixer des objectifs comme la limitation du réchauffement de la planète ou la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En marge de ces conférences, que ce soit au niveau de la Confédération, au niveau du Canton ou au niveau de la Commune et de ses citoyens, tout le monde a un rôle à jouer. Pour Conthey, nombre de projets en cours prennent déjà en compte ces thématiques. Le projet de revitalisation de la Morge, même si son origine est sécuritaire, favorise la biodiversité et offrira des espaces verts à sa population. Dans le cadre de la révision de la décision de protection de la forêt et du site de Derborence de 1961, le groupe de travail (pilote par la Commune en collaboration avec le Service de l'environnement) propose des solutions permettant de garantir le maintien de la richesse du site et favoriser son accès en transport public, cela dans le respect des résidents. Dans le cadre de la réfection des routes et des conduites, des mesures spécifiques sont mises en œuvre. Par exemple, lors de la réfection de la route d'Erbignon, des jardins de pluie ont été créés. Ils permettent d'une part de réguler la vitesse et d'autre part de limiter la création d'îlots de chaleur. La Rue des Primevères est passée en zone de rencontre (20 km/h) et des bacs de jardinage partagés ont été mis à la disposition des habitants. Sur le plan de la mobilité, les travaux de l'interface Gare, une des mesures du projet Agglo Valais Central (regroupant 19 communes), permettent à notre Commune de développer son attractivité (accès TP – Parking P+Rail – Bornes de recharge – Vélostation). Dans un horizon un peu plus lointain, le réaménagement de la T9

(route cantonale de Pont-de-la-Morge à Vétroz) devrait permettre d'améliorer la mobilité douce sur ce tronçon et dans la zone commerciale. Lors de l'élaboration des études préparatoires, les entreprises aux abords de la route cantonale seront consultées afin que leurs besoins soient pris en compte lors de ce réaménagement. Dans les années à venir, la Commune devra réviser son RCCZ (Règlement Communal des Constructions et des Zones) et de son PAZ (Plan d'Affectation des Zones). Ces outils devront être adaptés pour prendre en compte les thématiques climatiques telles que les zones d'infiltration et les îlots de chaleur. L'inventaire du patrimoine bâti, qui démarre cette année avec les villages du Bourg et de St-Séverin, permettra de mettre en valeur notre patrimoine et de définir les potentiels de réhabilitation ou de rénovation des constructions existantes. Depuis de nombreuses années le réseau d'eau potable inclut des microcentrales hydroélectriques qui produisent de l'énergie grâce à des turbines. Quant aux derniers édifices communaux construits, la majorité d'entre eux intègre des panneaux photovoltaïques. La Commune s'est également dotée d'un Plan Directeur des Energies qui va nous permettre d'accélérer la transition énergétique en nous aidant à définir les lignes directrices de notre politique énergétique. Le subventionnement de l'achat de vélos électriques, la pose de bornes de recharge pour voitures et, demain, la poursuite de la pose de bornes de recharge pour vélos électriques constituent les premières mesures mises en œuvre. Après ce petit tour d'horizon qui permet de voir que les Communes sont également des acteurs importants dans la préservation de notre planète et ses ressources naturelles, je vous souhaite une bonne lecture de ce ContheyInfo qui vous tient informés de l'actualité communale. Et puisque l'horizon semble se dégager, je me réjouis de vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation et de partager un moment de convivialité avec vous.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances d'août 2021 à février 2022, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer, le Conseil municipal, en application de la Loi cantonale concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics, a attribué des mandats aux entreprises suivantes :

- AMV Masserey & Voide SA
- Association Suisse pour le Label de Cybersécurité
- BEE SA
- Bitz & Savoye SA Constructions métalliques
- bS lucane Sàrl
- Charly Gaillard & Fils, sanitaire et ferblanterie SA
- Charly Gaillard & Fils, transport et terrassement SA
- Citec Ingénieurs-Conseils SA
- David Vergères Sàrl
- Dénériaz Construction Bois SA
- ECOfireconcept Sàrl
- Emga J. Donnet et Fils ing. ETS
- Epiney Construction SA
- Evéquoze SA
- FASA-Fonderie et Ateliers mécaniques d'Ardon SA
- Fumeaux SA
- Garage Saurer SA
- Geoformer igp AG
- Guyaz Méry Sàrl
- IDEALP SA
- Kbm Engineers SA
- Margelisch & Chabbey Constructions métalliques SA
- Menzi Muck AG
- Moren Frères SA
- Nivalp SA Etudes Forêt et Environnement
- nomad architectes Valais Sàrl
- OIKEN SA
- Pittet-Chatelan, succursale de Colas Suisse SA
- Réalisations Techniques Multiples RTM SA
- RECO services Sàrl
- Roh Joël Sàrl
- ROZAL SA
- SD Ingénierie Dénériaz & Pralong Sion SA
- Sonoval Sàrl
- TECNOSERVICES SA
- Suter sauthier architectes SA
- Tuba 9 Sàrl
- Viktor Meili AG

Autorisations d'exploiter

Autorisation d'exploiter octroyée aux établissements publics suivants :

- King Kebab, par Ladislav Marc Jean-Michel Valet, dès le 10.09.2021 ;
- La Tour Lombarde, par Martine Michelle Virginie Adloff, dès le 01.10.2021 ;
- Artisti Pizzeria Braceria, par Carmine Sacco, dès le 06.12.2021 ;
- Food-truck Carletto Piadineria, par Carlo Napoli, dès le 16.12.2021 ;
- Café-bar Club 43, par Sylvia Turrian, dès le 10.01.2022.

Horaires d'ouverture des commerces

- Autorisé l'ouverture exceptionnelle des commerces le mercredi 08.12.2021 et le dimanche 19.12.2021, de 09h00 à 18h00 ;
- Autorisé des prolongations d'ouverture nocturne le mardi 21.12.2021, le jeudi 23.12.2021 et le jeudi 30.12.2021 jusqu'à 21h00.
- Relever que l'Union des commerçants de Conthey (UCC) doit adresser, pour ses membres, une demande à la Commune pour les autorisations susmentionnées, en indiquant la manifestation qui est organisée pour le dimanche d'ouverture.
- Relever également que les commerces non-membres de l'UCC doivent également adresser à la Commune une demande identique, faute de quoi, en cas d'ouverture sans autorisation, une sanction est prononcée.
- Pour l'année 2021, 3 commerces non-membres de l'UCC ont été sanctionnés.

Règlement communal sur la gestion des déchets

Le Conseil municipal a prononcé 6 mandats de répression pour des infractions au Règlement sur la gestion des déchets.

Directives

Homologation :

- des Directives du subventionnement des vélos électriques ;
- des Directives fixant les indemnités aux membres de la commission communale d'estimation des valeurs fiscales.

Acquisition de parcelles

- Parcelle No 15'474 au lieudit Rouy, propriété de Marie-Noëlle Liand ;
- Parcelle No 15'493 au lieudit Rouy, propriété de f. Célestin Roduit ;
- Parcelle No 15'473 au lieudit Rouy, propriété de f. Frédéric Duc.

Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement de 6 nouvelles collaboratrices et collaborateurs au sein de l'Administration communale :

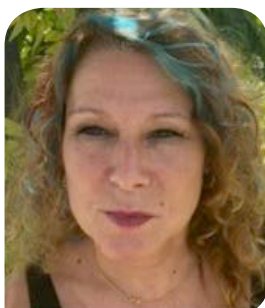


Virginie-Thérèse Hélène

Teneur de cadastre

Cadastre

Début d'activité le 18.10.2021



Germanier Alcina

Collaboratrice d'entretien

Bâtiment

Début d'activité le 01.11.2021



Conus Patricia

Collaboratrice administrative

Office de la population

Début d'activité le 01.11.2021



Gaillard Virginie

Assistante socio-éducative

Structure d'accueil

Début d'activité le 06.12.2021



Moulin Benoîte

Responsable Chancellerie

Chancellerie

Début d'activité le 01.02.2022



Gallay Grégoire

Aide technique

Travaux publics

Début d'activité le 14.02.2022



Seifert Bénédicte

Déléguée régionale à l'intégration

Début d'activité le 11.03.2022



Urso Fathen

Directrice des travaux

Service technique

Début d'activité le 11.03.2022



Darbellay Samuel

Directeur des écoles

Début d'activité le 01.08.2022

Le Conseil municipal a pris note des fins de contrat suivants :

- **Carthoblaz Christelle**, collaboratrice administrative et substitut au teneur de cadastre, au 28.07.2021 ;
- **Sottile Madeline**, éducatrice, structure d'accueil, au 30.09.2021 ;
- **Sauthier Isabelle**, teneur de cadastre, cadastre, au 30.09.2021 ;
- **Dévaud Sandra**, collaboratrice d'entretien, bâtiment, au 30.09.2021 ;
- **Trincherini Erika**, collaboratrice, Tour Lombarde, au 31.10.2021 ;
- **Métraiiller Arnaud**, collaborateur technique, service des eaux, au 31.12.2021 ;
- **Udry Elisabeth**, auxiliaire, structure d'accueil, au 31.12.2021 ;
- **Brasil Bruno**, responsable animation, Conth'Act, au 31.01.2022 ;
- **Roduit Stéphane**, Délégué à l'intégration intercommunale, au 31.01.2022 ;
- **Roh Simon**, Responsable, Chancellerie, au 31.01.2022.

Le Conseil municipal tient à adresser ses remerciements pour leur engagement aux collaboratrices et collaborateurs suivants, qui sont en retraite ou pré-retraite :

- **Zambaz Marielle** : après 26 années, elle a fini son activité au sein de l'Office de la population le 30.11.2021 ;
- **Zambaz Marie-France** : après 21 années en qualité de responsable à la Tour Lombarde, elle a terminé son activité le 31.12.2021 ;
- **Tajrovski Saban** : après 9 années au sein des travaux publics, il a fini son activité le 28.02.2022.

Etat-major des sapeurs-pompiers

Suite à la démission de Sébastien Roh, Commandant des sapeurs-pompiers et au départ de Pascal Rapillard, le Conseil municipal a validé les nominations de David Antonin en qualité de Capitaine et de Fabien Marmy en qualité de 1^{er} Lieutenant. Ils sont en fonction depuis le 1^{er} janvier 2022.

AVIS OFFICIELS

Fiscalité

Les déclarations fiscales 2021 sont à adresser directement au Service cantonal des contributions, section des personnes physiques, avenue de la Gare 35, 1951 Sion.

Pour la période fiscale 2021, l'impôt personnel communal a été fixé à Fr. 24.-, le taux d'indexation à 160% et le coefficient d'impôt à 1.20. L'impôt sur les chiens se monte à Fr. 150.-.

Facturation des taxes

Les taxes communales perçues auprès des ménages et des entreprises pour la gestion des eaux potables et des eaux usées ont été envoyées en janvier 2022 pour l'année civile 2021. De cette manière, l'administration est en possession de toutes les données nécessaires à l'établissement des factures. De nombreux correctifs (départs, arrivées, naissances, décès,) sont ainsi évités.

Les projets de révision des règlements de la gestion de l'eau potable et des eaux usées prévoient une facturation annuelle en janvier qui suit l'année civile concernée.

Chèques « famille »

Nous vous rappelons que la validité des chèques « Famille » et « Sport et Culture » reçus pour l'année scolaire 2021-2022 prendra fin le 31.03.2022. Idem pour les chèques « Sport et Culture » 2020/2021 prolongés en raison de la situation sanitaire.

Taxes au sac

Les mesures sociales, décidées par le Conseil municipal à la suite de l'introduction de la taxe au sac au 1er janvier 2018, seront renouvelées en 2022, comme suit:

- Versement d'une allocation unique de Fr. 100.- pour la naissance d'un enfant (un courrier est adressé aux parents lorsque la naissance de leur enfant est enregistrée auprès de l'Office de la Population);
- Versement d'une allocation de Fr. 50.- par année à tout enfant de plus de quatre ans, pour énurésie nocturne attestée par un certificat médical;
- Versement d'une allocation annuelle de Fr. 100.- en cas de maladie nécessitant l'usage d'un nombre important de sacs taxés (stomie par exemple) attestée par un médecin. Pour les cas spécifiques, contact peut être pris avec le médecin conseil de la Commission « Santé-Social-Intégration ».
- Versement d'une allocation annuelle de Fr. 100.- (au pro rata temporis) aux personnes souffrant d'incontinence au sens de la LAMal, sur demande attestée par un médecin traitant.

Les demandes écrites, avec pièces justificatives (certificat médical et coordonnées bancaires) sont à adresser, soit par courriel à population@conthey.ch, soit par courrier à Commune de Conthey, Office de la Population, Route de Savoie 54, 1975 St-Séverin.

Bourses et prêts d'études

En complément au soutien à la formation octroyé par le l'Etat du Valais, la Commune de Conthey accorde également des bourses et prêts d'études, l'objectif étant de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles, mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être téléchargé via le lien www.conthey.ch/fr/bourses-pretsetudes-3300.html et adressé à Commune de Conthey - Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin.

Pour bénéficier de ces prestations, représentant le 20 % des sommes allouées par le Canton, mais qui ne dépasseront en aucun cas CHF 5'000.-, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes :

1. Avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale;
 - Les requêtes sont à adresser directement à l'Etat du Valais via le site Internet www.vs.ch/bourse;
 - Ou au moyen du formulaire officiel à télécharger via la même adresse et à transmettre au **Département de l'économie et de la formation, Section des bourses et prêts d'études, Case postale 376 – 1951 Sion**;
2. Être citoyen suisse, domicilié à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissant étranger établi sur le territoire communal depuis 10 ans au moins.

Les demandes pour l'année scolaire en cours doivent être adressées jusqu'au 31 janvier. Elles sont traitées annuellement en février.

Sécurité routière – Chemin des écoles en plaine

Merci d'utiliser l'itinéraire sécurisé



Nos patrouilleurs et coachs scolaires sont présents à Châteauneuf-Conthey lors des périodes scolaires pour votre sécurité aux endroits et heures suivants:

- Passage piétons: Traversée de la route cantonale en face du magasin GIFL;
- Passage piétons: Avenue de la Gare en face du magasin GIFL;
- Passage piétons: Route des Rottes en face du magasin JYSK;
- Passage piétons: vers l'école de Châteauneuf-Conthey.
- **Le matin de 7h30 à 08h00 et de 11h20 à 11h50**
- **L'après-midi de 13h15 à 13h45 et de 16h20 à 16h50**

Rappel:

Avant de traverser la route, on s'arrête, on écoute, on regarde des 2 côtés. On attend que la voiture soit arrêtée, on traverse en marchant, sans courir. Il est important de chercher le regard du conducteur.

Les habits réfléchissants sont également recommandés: **être visible garantit notre sécurité.**



CE RAPPEL intervient après un accident de circulation récent impliquant une écolière et une voiture lors d'une traversée de la route en dehors de l'itinéraire sécurisé, alors que les patrouilleurs et coachs étaient en fonction.

Merci aux parents de rappeler ces informations à leurs enfants!

QR code avec lien sur l'itinéraire:



Egalité salariale au sein de l'Administration communale

L'obligation de respecter l'égalité salariale entre femmes et hommes est inscrite dans la Constitution fédérale (art. 8) depuis 1981 et dans la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) depuis 2006. Cette obligation concerne tous les employeurs, privés et publics, quelle que soit leur taille. Depuis le 1er juillet 2020, les organismes employant 100 collaborateurs au moins avaient l'obligation de réaliser une analyse de leur politique salariale avant le 30 juin 2021.

Afin de répondre à cette obligation légale pour la Commune de Conthey, la société RH Comp-on a été mandatée pour vérifier le respect de l'éga-

lité salariale entre les femmes et les hommes œuvrant au sein des Services communaux. L'analyse effectuée a pris en compte les données de 141 collaborateurs pour le mois de référence de mai 2021 et s'est basée sur la norme Fair-On-Pay et l'outil d'analyse « Logib », mis à disposition par la Confédération.

La conformité de cette analyse a par la suite été vérifiée et certifiée en octobre 2021 par un auditeur indépendant, la société Aeppli & Mueller, conformément aux exigences légales.

Aussi, nous avons le plaisir de vous annoncer que la Commune de Conthey respecte le cadre légal et

a reçu l'attestation Fair-On-Pay+. En effet, l'écart de rémunération entre les sexes dans l'organisation étant de 2.1%, il se situe en dessous du seuil de tolérance de 5%. La Commune de Conthey est donc reconnue comme un employeur équitable qui s'engage en faveur de l'égalité salariale.

Collecte itinérante des déchets spéciaux

Une collecte itinérante des déchets spéciaux des ménages privés est organisée par l'Antenne Région Valais romand (ARVr). A Conthey, cette collecte aura lieu :

le lundi 9 mai 2022, en face de la Salle polyvalente, de 14h00 à 16h30.

Par « déchets spéciaux », on entend les produits qui ne doivent pas être incinérés avec les déchets ménagers habituels.

Exemples : peintures, solvants, décapants, insecticides, herbicides, anti-limaces, fongicides, sprays, aérosols, tubes fluorescents, huiles minérales,

produits de nettoyage et d'entretien, médicaments périmés, piles, batteries ... Des détails supplémentaires vous seront transmis tout bientôt, à travers un tout-ménage et sur le site Internet de la Commune.

Récolte de textiles usagers

La Commune de Conthey héberge sur son territoire 11 containers de l'entreprise Valtex, qui sont destinés à la récolte de textiles usagers. Vous avez la possibilité d'y déposer les textiles, chaussures, jouets et autres accessoires dont vous n'avez plus l'utilité.

L'entreprise sociale Valtex propose des mesures d'insertion socioprofessionnelle dans les domaines de la logistique, de la vente, de la restauration et de l'entretien. Grâce à vos dons, l'entreprise sociale Valtex a pu en 2021 :

1. Salarier en CDD ou en CDI 49 personnes ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage ou au bénéfice de l'aide sociale, pour une masse salariale totale de Fr. 505'000.-;
2. Organiser 219 stages de formation professionnelle dans les métiers de la logistique, de l'entretien textile et de la vente;
3. Proposer 105'000 articles à petit prix dans leurs boutiques de seconde mains « Créatures » à Monthey et à Martigny.

Voici les résultats annuels des récoltes effectuées dans la commune de Conthey

	Nombre de Kg	Nombre de containers
2019	68'800	9
2020	60'500	11
2021	60'300	11

En 2021, Valtex a récolté 1'410 tonnes de textiles usagés sur la totalité de son périmètre d'activité, dans le Valais romand et l'Est vaudois.

Votations

Étiquettes autocollantes personnelles

Afin de renforcer la sûreté du vote par correspondance à la suite de la fraude constatée lors des élections cantonales de 2017, le Conseil d'Etat a décidé d'introduire le système des étiquettes autocollantes personnelles.

À la fin avril 2021, chaque citoyen a reçu un jeu d'étiquettes autocollantes. Lors de chaque scrutin, le citoyen qui vote par correspondance (par voie postale ou par dépôt à la Commune) doit **impérativement** :

- coller une de ses étiquettes sur sa feuille de réexpédition, dans la case prévue à cet effet;
- signer dans la case blanche à droite de l'étiquette collée. À défaut d'accomplir cette formalité, le vote est considéré comme nul.



Chaque citoyen reçoit au début de chaque législature une feuille de 30 étiquettes autocollantes comportant le nom, le prénom ainsi que la localité. Cette feuille est à garder pour **toute la période de législature**. Nous vous invitons donc à prendre soin de ce document et de le conserver dans un endroit sûr.

Cas de figure fréquents :

- En cas de perte de la feuille d'étiquette, le citoyen peut solliciter un nouveau jeu d'étiquettes auprès de l'Administration communale. La demande doit être faite par écrit.
- Lors de l'inscription d'un nouveau citoyen au registre électoral de la Commune (domicile dans la Com-

mune, acquisition de la nationalité suisse, majorité), une feuille d'étiquettes est émise ;

- En cas de changement du nom (mariage, divorce), le citoyen reçoit une nouvelle feuille d'étiquettes.

Les demandes doivent être adressées à chancellerie@conthey.ch

Statistiques de votes nuls pour les votations de novembre 2021 et février 2022 :

- Novembre 2021 : 4%
- Février 2022 : 3.4%

Parkings



Le Parking de la Route de la Morge à proximité des commerces «**Accademia della Pizza - Hôtel Pas de cheville**» et «**Dix-Neuf 64**» a été loué à ces établissements publics, excepté la zone centrale qui reste communale.

Cette zone communale est composée de 12 places de parc qui sont délimitées par la signalisation ci-contre. Sur la zone communale du parking, le disque bleu est donc obligatoire pour un stationnement de 2h, maximum les jours ouvrables de 7h00 à 19h00. Le marquage au sol est de couleur **blanche**.

Pour les places de parc louées, le marquage au sol est de couleur **jaune**. Elles sont indiquées par des panneaux qui portent l'enseigne des commerces. Les zones louées sont gérées par les commerçants susmentionnés.



La Commune a par ailleurs mis en place, en collaboration avec les CFF, à la Gare de Châteauneuf un P+rail, qui comprend :

- 24 places de parc dont une pour recharge de voitures électriques ;
- 2 places de parc pour personnes à mobilité réduite.

Tarifs :

Tous les jours 00h00-24h00.

Tarif fixe : 5 heures = Fr. 3.-. Le forfait journalier = Fr. 5.- par jour, au maximum pour 7 jours. Le paiement peut se faire par l'application CFF ou en espèce sur le parcmètre.

Les places de stationnement sont principalement destinées aux clients du rail ; informations complémentaires via les CFF sur le site sbb.ch/fr.



CONSEIL GÉNÉRAL

Séances plénières

Le Conseil général de Conthey a siégé en séance plénière, le 12 octobre, le 2 novembre et le 14 décembre 2021.

Le Conseil général a approuvé, lors de sa séance du 14 décembre 2021, le budget 2022 de la Municipalité. Aussi, le Conseil général a approuvé, lors de sa séance extraordinaire du 2 novembre 2021, un crédit d'engagement de Fr. 5'304'000.- concernant la construction d'un centre d'entretien à Châteauneuf-Conthey, au lieudit les Pinèdes.

Mis à part ses tâches de surveillance, divers postulats ont été transmis à l'Exécutif, à savoir:

Demande de réflexion sur la possibilité d'offrir la gratuité des transports publics aux habitants de moins de 25 ans et aux bénéficiaires de l'AVS et de l'AI

Les objectifs du postulat sont les suivants:

1. Désengorger la route de transports liés aux déplacements des jeunes pour se rendre à des activités, à la gare, etc...;
2. Encourager les personnes âgées à utiliser les transports publics;
3. Et par là, commencer à étudier la question d'un « abonnement contheysan » à prix modique pour encourager les 25-65 ans à emprunter les transports en commun sur le périmètre de l'Agglo.

Demande de réflexion sur la création d'une « Maison de la Santé »

Globalement, la population ne cesse de croître et certains villages ont de la peine à recruter des médecins, raisons pour lesquelles les postulants sollicitent une étude de faisabilité d'une maison de la santé pour la population contheysanne, que ce soit seul ou en partenariat avec nos voisins de Vétroz.

Demande d'une meilleure promotion des sentiers pédestres de la commune

Conthey peut proposer des buts d'excursion tels que Derborence, ses alpages, à savoir Pointet, Larzey, Flore, Aire et Lodze. Ces lieux offrent un panorama exceptionnel, à plus de 180 degrés, sur les alpes. On peut également associer le bisse de la Tsandra.

Malheureusement, ces lieux contheysans ne figurent pas dans les brochures éditées par Valais/Wallis Promotion ou Valrando, alors que le bisse de la Tsandra aurait toute sa légitimité dans une brochure telle que « Bisses » de Valais/Wallis Promotion, tout comme la Croix de l'Achia dans la brochure « Sommet avec des croix » de Valrando.

Conthey, que ce soit avec son télésiège des Ombrins ou par ses sentiers pédestres, n'a pas vocation à concurrencer des mastodontes comme Verbier ou Zermatt, mais à offrir des activités en lien avec un tourisme quatre saisons.

Ce postulat sollicite donc une meilleure promotion de nos sentiers, plus particulièrement ceux des alpages, favorisant ainsi un tourisme de mai à novembre. Ce postulat demande également un entretien optimal, voire la sécurisation de certains passages, tout comme l'amélioration de la signalétique de certains tronçons afin de proposer un produit de qualité à notre population contheysanne ainsi qu'à nos hôtes.

Plusieurs postulats et motions précédemment présentés ont donné lieu à des mesures concrètes, dont le **subventionnement de l'achat de vélos électriques** dès le 1er janvier 2022 et l'élaboration d'un règlement fixant les principes généraux de subventionnement en lien avec la promotion des énergies renouvelables, dont l'entrée en vigueur sera effective au 1er janvier 2023.

Les séances du Conseil général donnent la possibilité au Conseil municipal de présenter les projets futurs de la Commune. Ainsi, une présentation détaillée sur le projet intercommunal de revitalisation de la Morge a permis aux Conseillers généraux de se rendre compte des enjeux liés aux travaux qui ont débuté récemment.

Comme le montrent les mesures adoptées ci-dessus, le Conseil général se veut un lien entre les citoyennes et citoyens de la commune et ses autorités. **C'est pourquoi nous invitons tout un chacun à prendre contact avec les Conseillers généraux afin de relayer des préoccupations ou si un sujet devait les interpeller.**

DECISIONS DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Lors de la séance du 14 décembre 2021, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé le budget 2022 de la Bourgeoisie.

BUDGET 2022

Le budget 2022 de la Commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 30 septembre 2021 et par le Conseil général le 14 décembre 2021. Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur le site Internet www.conthey.ch.

Planification financière

La planification financière, adaptée chaque année à l'évolution du contexte communal, s'étend jusqu'en 2029 (report des investissements, révisions fiscales, règlements, politique salariale, crise sanitaire, ...). Elle indique les fourchettes financières maximales dans lesquelles le Conseil municipal a décidé de fixer les priorités et sert de base à l'élaboration du budget 2022. Elle figure en dernière page du fascicule du budget.

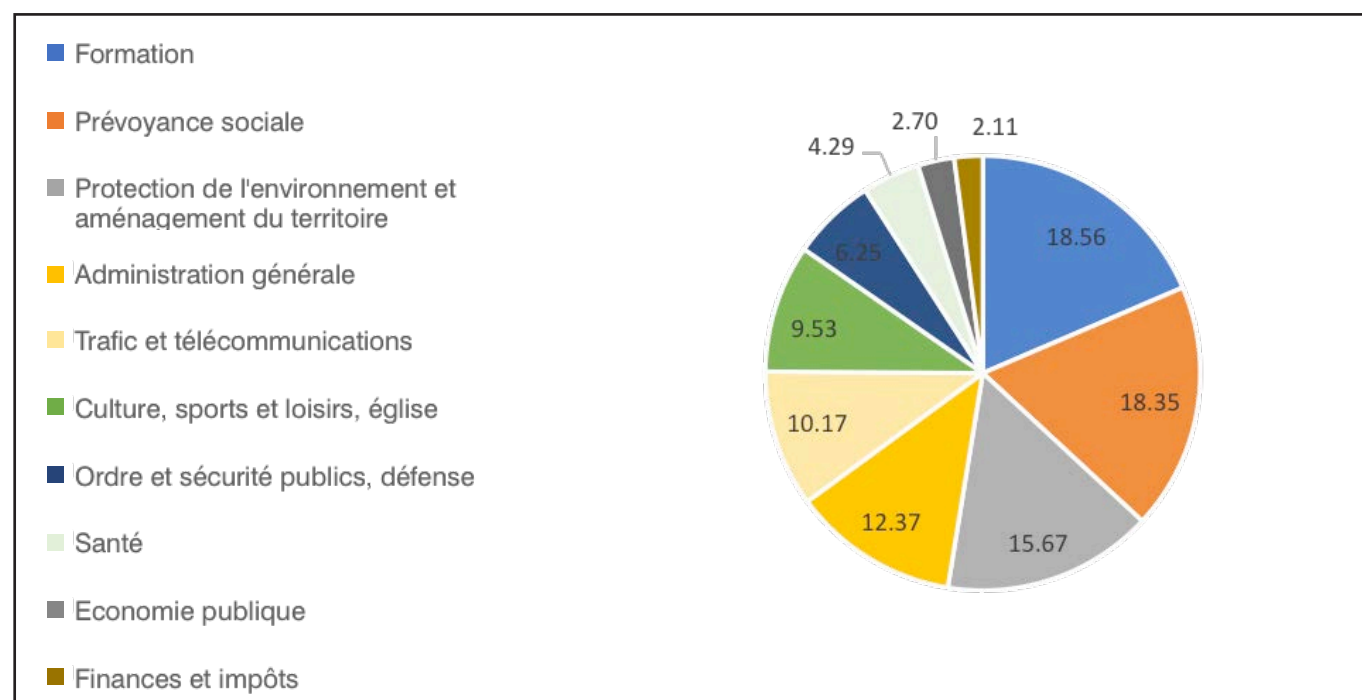
Aperçu général

Avec un total de revenus financiers de **Fr. 39'179'140** et un total de charges financières de **Fr. 34'914'490**, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de **Fr. 4'264'650**. Avec un taux de progression de 0.53%, les charges financières sont maîtrisées. Les revenus financiers sont en augmentation de 2.2 %, notamment grâce à l'adaptation des taxes.

Après comptabilisation des amortissements pour **Fr. 5'708'900**, des attributions **aux financements** spéciaux pour **Fr. 364'750** et des prélèvements pour **Fr. 50'000** sur les fonds spéciaux, le compte de résultats présente une perte de **Fr. 1'759'000**.

Compte de résultats	Compte 2020	Budget 2021	Budget 2022	Ecart B21_B22
Charges financières	33'416'943	34'730'360	34'914'490	184'130
Revenus financiers	38'603'158	38'337'500	39'179'140	841'640
Marge d'autofinancement	5'186'215	3'607'140	4'264'650	657'510
Amortissements planifiés	5'781'501	5'734'100	5'708'900	-25'200
Attributions aux fonds et financements spéciaux	90'796	114'770	364'750	249'980
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		973'530	50'000	-923'530
Excédent de charges	686'082	1'268'200	1'759'000	490'800

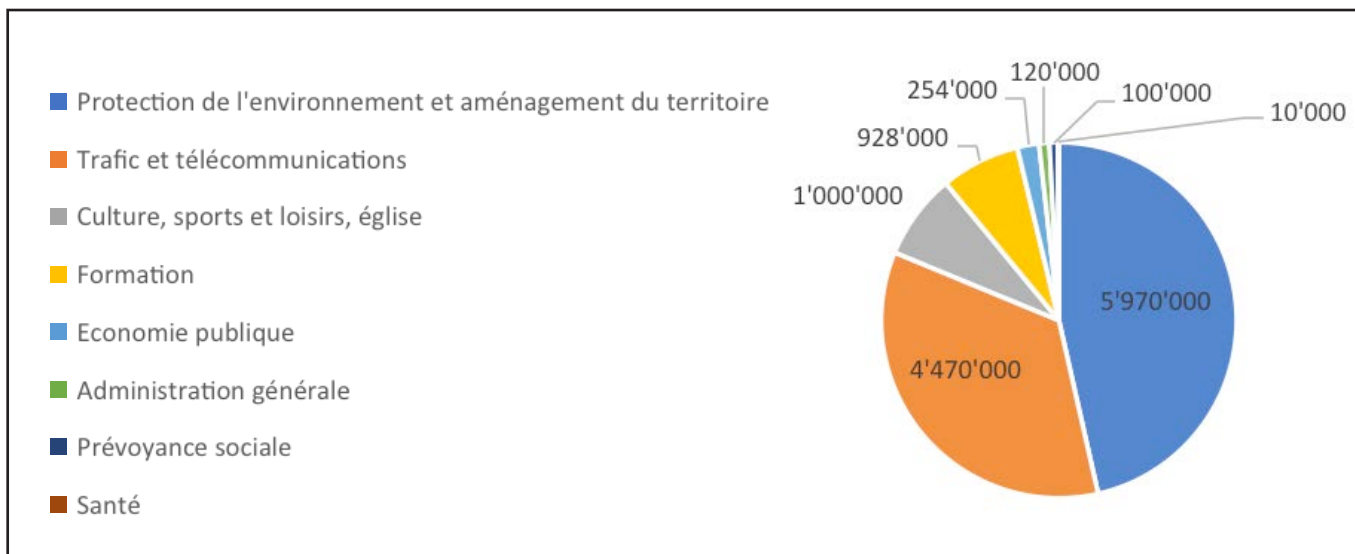
Lorsque la Commune dépense Fr. 100.-, elle prévoit de les répartir en 2022 de la manière suivante :



Avec un total de dépenses de **Fr. 12'852'000** et un total de recettes de **Fr. 2'593'250**, le compte d'investissement présente un résultat net de **Fr. 10'258'750**.

Compte des investissements	Compte 2020	Budget 2021	Budget 2022	Ecart B21_B22
Dépenses	11'293'147	9'628'000	12'852'000	3'224'000
Recettes	1'672'846	2'470'000	2'593'250	123'250
Investissements nets	9'620'301	7'158'000	10'258'750	3'100'750

Dépenses d'investissement brut par secteur:



Conclusion

Le budget 2022, établi avec une grande rigueur, présente une perte de Fr. 1'759'000, des investissements nets de Fr. 10'258'750 et une insuffisance de financement de Fr. 5'994'100.

La fortune de la Commune qui se monte à Fr. 43'631'292 au 31.12.2020 permet d'absorber cette perte et conserver des finances saines à l'horizon 2022. Cependant, la planification financière met en lumière

la nécessité de conserver la maîtrise des charges de fonctionnement et de prévoir des revenus supplémentaires afin que les investissements nécessaires à la collectivité puissent voir le jour.

INFRASTRUCTURES & EQUIPEMENTS

Travaux publics

Travaux de modification des carrefours de Pont-de-la-Morge

A partir du lundi 7 février 2022, le Service de la mobilité de l'Etat du Valais entame les travaux de modification des carrefours routiers de Pont-de-la-Morge et de transformation du pont existant. La construction d'un giratoire destiné à remplacer le carrefour à feux sur la route cantonale à Pont-de-la-Morge vise à fluidifier le trafic aux heures de pointe.

D'une durée de 18 mois, les travaux auront un impact sur les usagers, mais n'engendreront pas de fermeture totale au trafic. Ils seront couplés au réaménagement de la Morge, qui sera élargie afin de pouvoir absorber un débit de crue centennale. Le coût des travaux s'élève à 3,6 millions de francs.

Afin de permettre la bonne exécution de ces travaux, les mesures provisoires suivantes seront mises en œuvre :

- Suppression provisoire du tourne-à-gauche sur la Route des Peupliers (RC 66) en direction de Châteauneuf ;
- Création d'un bypass provisoire en tourne-à-droite pour l'accès aux coteaux contheysan et saviésan depuis Sion ;
- Pose d'une passerelle provisoire piétonne sur la Morge et déplacement du cheminement piéton au sud ;
- Déplacement de l'arrêt de bus « Pont-de-la-Morge, Centre » de 100 m en direction de Sion ;
- Suppression du stationnement non régulé sur la parcelle cantonale n°1413.

Merci de vous conformer à la signalisation provisoire prévue à cet effet. Les travaux principaux (y compris les travaux bruyants) auront lieu durant les horaires usuels de chantier. Les éventuelles opérations ponctuelles nocturnes bruyantes vous seront annoncées par le Service de la mobilité.

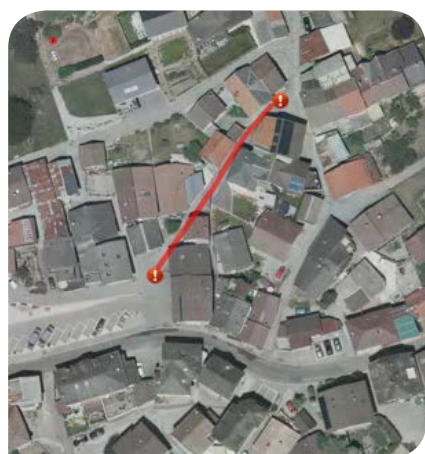
Travaux de réfection du torrent des Fontaines à Erde

Le torrent des Fontaines draine un puits forestier situé entre Erde et les Mayens de Conthey. Il traverse successivement une zone agricole, le village d'Erde, le coteau viticole de Conthey et Vétroz. A l'amont et à l'aval du village d'Erde, les travaux de correction ainsi que la construction du nouveau dépotoir nous ont occupé ces dernières années. Il nous reste à réaliser la traversée du village d'Erde et un ouvrage de contrôle des débits au sommet des vignes. Cet ouvrage de contrôle servira à préserver la canalisation existante d'une mise en charge lors d'une crue supérieure à sa capacité. Dans le village d'Erde, les contraintes d'accès rendent excessivement difficile la réfection du chenal existant. Ainsi, un nouveau tracé par la ruelle de Cretella s'impose comme le meilleur tracé.

Ces travaux ponctueront la sécurisation du village d'Erde et permettront de réduire la taille des zones habitées qui sont menacées par les dangers naturels.

En lien avec ces travaux, plusieurs routes seront fermées :

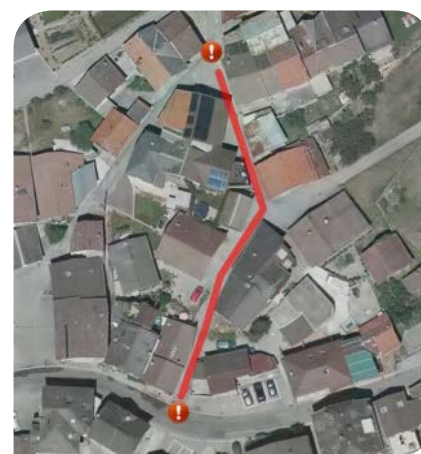
La ruelle du Crété sera fermée du 21 février au 18 mars 2022



La ruelle du Cretalla sera fermée du 14 mars au 3 juin 2022



La ruelle de Grepela sera fermée du 6 juin au 14 juillet 2022



Merci de vous conformer à la signalisation mise en place et de prendre les dispositions nécessaires.

En cas de questions durant les travaux, vous pouvez vous adresser à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA au 027 346 18 41.

Parcs et jardins

Décharge de Beusson

Pour répondre aux attentes de tous les acteurs dans le processus de transformation des déchets, une nouvelle benne de déchet vert, spécifique au gazon, sera posée à la déchetterie de Beusson. Elle permettra une mise en valeur par méthanisation plus rapide de ce type de fraction. Cette benne sera mise à disposition, en partenariat avec la Commune de Sion, pour les premières tontes, dès le début du mois d'avril 2022.

Ainsi, les déchets verts, en plus de fournir du biogaz qui sera transformé en électricité et en chaleur, serviront d'engrais à l'agriculture. C'est pourquoi nous vous remercions de bien trier toute la filière des déchets verts, afin que des microplastiques et autres organismes étrangers ne se retrouvent pas dans nos champs et jardins.

Place de jeu à Aven – plus beau qu'avant !



Place existante

L'équipe Parcs et jardins de la Commune de Conthey va effectuer la rénovation de la place de jeu à Aven à la fin mars. Cette place a été créée en 2014 par les Services techniques afin que les familles du village d'Aven puissent en profiter.

Les conditions climatiques (soleil, pluie, neige) ont progressivement dégradé le gazon synthétique et les dalles antichocs. Ces éléments seront remplacés par du gazon naturel et, sous les jeux, des dalles gazons prendront place pour répondre aux normes de sécurité des aires de jeux. La table ainsi que les végétaux seront conservés. Les travaux de rénovation et le semis du gazon prendront dix jours. Ensuite, il faudra compter



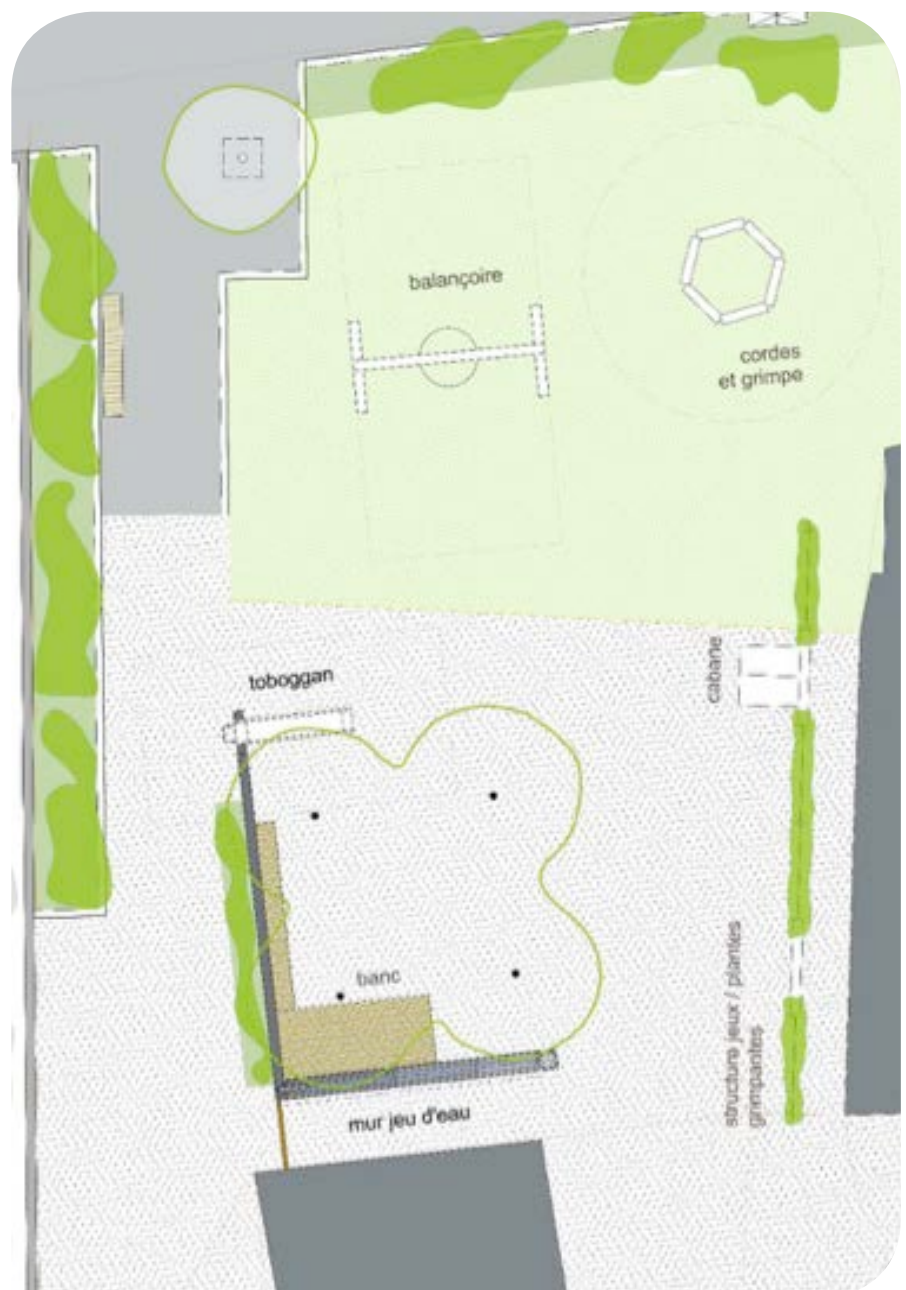
Exemple de dalles gazon sous un jeu

quatre semaines avant la première tonte pour que le gazon soit bien installé. Au total, le parc sera fermé pour une durée de six semaines environ.

Place de jeu de Sensine

Un nouvel aménagement urbain vous sera proposé sur la place de Sensine, avec des jeux pour les enfants, des bancs et des tables pour les plus grands. Cette place se veut conviviale et charmante, lovée entre les maisons. Un architecte en aménagement extérieur a été mandaté afin de réunir tous les ingrédients pour que cette place devienne un lieu de rencontres multigénérationnelles.

La majorité des travaux seront entrepris par l'ensemble des équipes communales. Cette synergie permettra de vous mettre à disposition ce nouvel espace de détente pour le début de l'été prochain.



AGRICULTURE & VITICULTURE

Appellation Grand Cru

Les viticulteurs et les encaveurs souhaitant inscrire leurs parcelles pour l'appellation « Conthey Grand Cru 2021 » sont invités à retirer le formulaire d'inscription ad hoc auprès de le préposé à l'agriculture de la commune de Conthey ou directement sur le site Internet, www.conthey.ch/fr/viticulture-agriculture-47.html. Le registre des vignes devra être joint au

formulaire avec l'indication des parcelles destinées au « Conthey Grand Cru »

Le formulaire doit être adressé à l'Administration communale de Conthey (Service Domaines et Bâtiments, Route de Savoie 54, 1975 St-Séverin) pour le **31 mai 2022** au plus tard.



Ver de la grappe

Protection durable du vignoble contheysan

Le règlement sur la lutte par confusion a été approuvé par le Conseil d'Etat en date du 2 octobre 2019. Le mandat de pose étant confié au syndicat des vigneron, le paiement des factures est, de ce fait, obligatoire pour toutes les parcelles viticoles de la commune de Conthey.

Comme l'année dernière, la pression du ravageur reste faible. Les vignes de plaine et le secteur du bas du coteau situé entre Plan-Conthey, l'Eglise de St-Séverin et l'Administration communale restent hors de la lutte par confusion en 2022.

Sécurité assurée

Les parcelles non posées ne seront pas facturées. Par ailleurs, des contrôles réguliers seront effectués par la pose de pièges durant les vols de première et deuxième génération des papillons Eudémis. Les résultats des contrôles seront communiqués. Les économies réalisées permettent de maintenir la cotisation pour les vigneron à Fr. 0.025/m².

Propreté du vignoble

Ce système de lutte admis en production biologique permet actuellement d'éviter toute autre intervention insecticide dans le vignoble contheysan.

Afin de préserver notre vignoble de source de pollution, nous prions les vigneron de ramasser les diffuseurs usagés et de les jeter aux ordures ménagères. Si notre vignoble est un paisible lieu de balade, nous enjoignons aussi tous les promeneurs à prendre conscience de leur responsabilité personnelle pour préserver un paysage soigné, reflet d'une population et d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Programme de la lutte par confusion 2022

- **12-13-14 avril 2022** : pose des diffuseurs les 2 premiers jours (3e jour de réserve en cas de pluie).

**Ne jetez pas vos déchets
mais emportez-les jusqu'à un
point d'élimination adéquat !**

Le soussigné est volontiers à votre disposition en cas de question concernant la lutte par confusion. Merci aux vigneron pour leur collaboration et aux poseurs pour leur dévouement.

Si l'une ou l'autre personne est intéressée à aider à la pose des diffuseurs aux dates précitées, elle peut s'annoncer à Emmanuel Chassot, soit par téléphone au 079 414 97 67, soit par email à emmanuel.chassot@bluewin.ch.



*Syndicat des vigneron
de Conthey*

Emmanuel Chassot
Président du Syndicat

SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Conth'Act : les infos du printemps 2022

La fin d'année 2021 s'est terminée en beauté avec le projet d'**Action de Noël** et de la Fête des Lumières. Ces événements ont permis à toute l'équipe de continuer à rencontrer la population. Afin de conserver l'intention visant le partage et la solidarité envers la population contheysanne, Conth'Act a commencé l'année 2022 sur les chapeaux de roue en proposant **une semaine d'activité pour les jeunes et les moins jeunes**. Un programme divers et varié a vu le



Action de Noël

jour afin de satisfaire tous les goûts et les intérêts tels que le bricolage, la création d'un **gel douche naturel**, un laser game en forêt, une soirée film d'horreur, la découverte du rétro-gaming avec les Geek Cavern et un voyage au cœur de l'hiver lors d'un **déjeuner contes**.



Déjeuner Contes

Conth'Act propose également des activités ponctuelles sur différents thèmes pour la population. En janvier, un atelier « **Kiffe tes premières règles** » a permis aux jeunes filles d'échanger et de questionner l'intervenante, Marie Papilloud, à propos de ce sujet encore très tabou dans certaines familles. En mars, un atelier pour les femmes a été offert par Ana Filipe pour apprendre à bien prendre soin de sa peau.

Début février, les professionnels de Conth'Act et de l'intégration communale ont collaboré avec les anima-

teurs des fenêtres catéchétiques pour la réalisation d'ateliers de prévention sur le thème de la violence. Lors de ces 5 journées, une cinquantaine de jeunes ont pu être sensibilisés à ce problème et échanger sur leur vécu.



Atelier Kiffe tes premières règles

Durant les vacances de Carnaval, les jeunes ont été invités à venir créer leur propre déguisement durant les moments d'accueil. Pour les motiver, un concours a été organisé le samedi avec à la clé des lots. Nous n'avons pas oublié les jeunes ados en proposant une soirée disco pour les élèves du Cycle d'Orientation de Derborence. L'équipe d'animation se penche actuellement sur les différents moments forts qui nous amèneront à la fin des écoles.



Atelier prévention violence

La Semaine d'Actions Contre le Racisme en mars a pour but de sensibiliser la population aux diversités culturelles et à la cohabitation multiculturelle sur le territoire contheysan. La population est invitée à participer à des ateliers « Raconte-moi ton pays ». Les textes et dessins récoltés seront exposés dans les couloirs du Centre Culturel jusqu'à la fin juin.

Les vacances de Pâques seront animées avec les traditionnels **ateliers de Pâques**. Les jeunes de 6 à 18 ans sont invités à participer à un atelier thématique qui durera une semaine et leur offrira la possibilité de développer de nouvelles compétences dans un domaine donné (Bricolage, couture, sport, cirque, culture, théâtre, etc.)

Également en ce printemps, Conth'Act proposera de reprendre les **repas communautaires** tant attendus. Lors de ces soirées, vous aurez la possibilité de découvrir une culture à travers la nourriture et d'autres activités proposées par les organisateurs qui représentent chaque fois une communauté différente. De belles soirées riches en découvertes et en échanges vous attendent. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 avril pour découvrir le Vietnam et le samedi 11 juin pour la Syrie.

En parallèle, les animateurs et l'éducateur de rue proposent toujours leur service d'accueil, d'accompagnement et d'aide à la population au travers de leur permanence téléphonique et leur présence au Centre culturel et hors murs. Conth'Act et l'intégration communale favorisent également le Bien Vivre ensemble au travers de différents projets mis en place en collaboration avec différents Services, associations, entreprises existantes qui œuvrent sur le territoire communal (les écoles, les structures d'accueil, le Club des Aînés, SD Informatique, etc.)

Du côté du secteur 60+

Les cours Aînés 2.0 continuent avec de nouveaux thèmes !



Ce printemps, Conth'Act et SD Informatique vous ont concocté une toute nouvelle série de cours « Aînés 2.0 ».

Lors de ces ateliers, nous vous proposons un accompagnement personnalisé autour d'applications définies par des thèmes et leurs fonctionnalités. Vous pourrez développer vos compétences d'utilisateur grâce à des cas pratiques du quotidien. À la fin et au début de chaque cours, un temps de réponses aux différentes questions est aménagé. Tous les niveaux sont les bienvenus !

Pour cette session de printemps, vous allez découvrir, lors de chaque atelier, un thème portant sur des applications bien spécifiques. Ces nouveaux thèmes ont été spécialement deman-

dés par les seniors, car ils font partie de leur quotidien.

Le thème qui est principalement ressorti est **l'utilisation de QR codes**, étant donné qu'ils deviennent présents en une multitude d'endroits (santé, économie, loisirs, etc.). Nous vous accompagnons par ailleurs dans **le choix et la prise en main de votre smartphone, pour vous familiariser avec l'internet, les paiements, les services de la Poste**, tout en gardant les basiques comme **la gestion de vos photos**, la compréhension et l'utilisation des **réseaux sociaux**.

Ces cours sont ouverts à tous les retraités de la région. À noter qu'un courrier personnalisé a été envoyé aux seniors de la Commune de Conthey.

Prix: Fr. 25.- et Fr. 20.- pour les domiciliés à Conthey



Vous trouverez le programme détaillé sur le site Internet www.conthact.ch, sous l'onglet Aînés.

Le nombre de places est limité à 14 participants; donc inscrivez-vous au plus vite auprès d'Audrey Maret par téléphone au 027 345 56 36 ou 079 220 96 58. Vous pouvez également vous inscrire par email à l'adresse suivante: audrey@conthact.ch.

Nouvelle brochure et nouvel espace de rencontre

Afin de faciliter l'accès aux services disponible pour les seniors de Conthey, une brochure informative et un agenda spécial aînés « Près de chez vous » sont en préparation. Vous recevrez une communication dès que ces documents seront disponibles.

À l'automne, il y aura également un espace de rencontre qui sera proposé pour les aînés. L'idée est de proposer un lieu et un moment de rencontres et d'échanges avec la participation de la déléguée aux aînés. En général, le dernier vendredi du mois durant l'après-midi, Conth'Act et le Club des Aînés vous accueilleront à la salle « La Morge » à Châteauneuf pour simplement passer un bon moment ensemble.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet www.conthact.ch sous l'onglet Aînés ou contacter Audrey Maret, animatrice socioculturelle au 079 220 96 58.

Journal Bonjour Conthey

Lors du confinement au printemps 2020, Conth'Act s'est lancé dans la création d'un journal participatif. Deux ans après, l'engouement est croissant pour ce journal, qui met en avant les habitants de Conthey et les différents Services. Conth'Act cherche actuellement des personnes qui seraient prêtes à s'engager dans un comité rédactionnel, afin de pérenniser ce journal tant attendu et tant apprécié par la population contheysanne. Si vous êtes intéressé merci de contacter l'équipe d'animation par email à info@conthact.ch ou par téléphone au 027 345 56 36.



Audrey Maret

Animatrice socioculturelle
Déléguée à l'intégration
079 220 96 58



Arnaud Favre

Éducateur social
079 307 87 06

En 2021

Nombre de naissances: **90**

Nombre de décès: **68**

Population par village

Aven	561	6.24 %
Erde	590	6.56 %
Premploz	840	9.34 %
Daillon	392	4.36 %
Sensine	327	3.63 %
St-Séverin	153	1.70 %
Bourg	68	0.76 %
Vens	87	0.97 %
Plan	2933	32.60 %
Châteauneuf	2861	31.80 %
Divers (home, inst.,...)	185	2.06 %
Total	8997	100.00 %

Répartition par origine

Suisses	6781	75.37 %
Bourgeois	2228	24.76 %
Valaisans	3145 *	34.96 %
Confédérés	1408	15.65 %
Etrangers	2216	24.63 %
Permis B	758	8.43 %
Permis C	1214	13.49 %
Permis L	111 **	1.23 %
Permis F/N	133	1.48 %
Total	8997	100.00 %

Frontaliers Permis G: 45
Habitants en séjour: 24

Répartition par sexe

Suisses	6781	75.37 %
Hommes	3254	36.17 %
Femmes	3527	39.20 %
Etrangers	2216	24.63 %
Hommes	1184	13.16 %
Femmes	1032	11.47 %
Total	8997	100.00 %

Répartition par groupe d'âge

de 0 à 19 ans	1912	21.25 %
de 20 à 64 ans	5343	59.39 %
65 et plus	1742	19.36 %
Total	8997	100.00 %

Répartition des étrangers par nationalité

Nationalité	Population	
Portugal	953	43.01%
Ex-Yougoslavie	254	11.46%
France	234	10.56%
Italie	213	9.61%
Syrie	78	3.52%
Espagne	65	2.93%
Afghanistan	53	2.39%
Pologne	36	1.62%
Turquie	33	1.49%
Sri Lanka	30	1.35%
Erythrée	29	1.31%
Irak	25	1.13%
Autres nationalités	213	9.61%
Total	2216	100.00%

* y.c. 423 personnes ayant obtenu le «Droit de Cité» de Conthey

** Cette statistique inclut les permis «L» = 12 mois

Centenaires et nonagénaires

Germanier	Marie-Louise	08.04.1918	Morisetti	Pierrette	23.10.1930
Berthouzoz	Maurice	14.10.1924	Erpen	Simone	05.11.1930
Udry	Eliane	22.10.1924	Fachard	Ginette	05.12.1930
Morand	Paul	22.08.1925	Vergères	Léon	06.12.1930
Petey	Edith	20.12.1925	Millius	Giovannina	22.01.1931
Fontannaz	Suzanne	08.02.1926	Vuyet	Georges	26.01.1931
Fumeaux	Marcial	03.05.1926	Germanier	Andrée	03.02.1931
Berthouzoz	Odette	17.08.1926	Mallaun	Ruth	15.02.1931
Antonin	Anita	23.10.1926	Sachot	Marie Thérèse	01.04.1931
Barth	Clara	24.06.1927	Gioria	Jean Pierre	23.04.1931
Schoch	Pierre	11.09.1927	Germanier	Laurent	19.05.1931
Quinodoz	Victorine	19.09.1927	Évéquoz Jeltsch	Anne Marie	21.06.1931
Séverin	Elisabeth	22.01.1928	Fontannaz	Denise	08.07.1931
La Deuze	Sonya	22.01.1928	Moser	Marcelle	24.07.1931
Rapillard	Agnès	04.03.1928	Monnet	Thérèse	15.08.1931
Bianco	Odette	08.03.1928	Fumeaux	Jeanne	02.11.1931
Théodoloz	Estelle	16.08.1928	Putallaz	Léna	07.11.1931
Heynen	Hélène	18.10.1928	Roduit	Anna Maria	10.11.1931
Willener	Anne Marie	21.11.1928	Praz	Jeanne Marie	27.12.1931
Évéquoz	Thérèse	25.12.1928	Fumeaux	Blanche	22.01.1932
Pitteloud	Louise	14.01.1929	Tavares de Matos	Joaquim	01.03.1932
Berthouzoz	Antoine	10.05.1929	Sauthier	Lucie	24.03.1932
Évéquoz	Andrée	07.08.1929	Feissli	Marie Thérèse	28.04.1932
Fumeaux	Oscar	18.09.1929	Germanier	Huguette	29.05.1932
Rosset	Jeanne	21.09.1929	Parvex	Hélène	16.06.1932
Germanier	Anita	04.11.1929	Clerc	Armand	24.07.1932
Schmutz	Aloys	20.11.1929	Gannio Ottavio	Rosanna	21.08.1932
Fumeaux	Thérèse	01.12.1929	Héritier	Rodolfo	25.08.1932
Zambaz	Cyrille	07.12.1929	Berthouzoz	Gilberte	28.08.1932
Heynen	Emanuel	10.12.1929	Berthouzoz	Roland	07.09.1932
Évéquoz	Sylva	21.02.1930	Germanier	Giustina	04.10.1932
Verheistraeten	Ivonne	28.02.1930	Visoiu	Gheorghe	04.10.1932
Pannatier	Marie Josephe	04.03.1930	Boutellier	Blanche	02.11.1932
Berthouzoz	Denise	22.04.1930	Dessimoz	Eliane	07.11.1932
Roh	Michelle	26.05.1930	Granges	Robert	12.11.1932
Putallaz	Martine	02.08.1930	Gioria	Yvette	03.12.1932
Jacquemet	Elise	05.08.1930	Stura	Roselma	18.12.1932
Chapuis	Thérèse	05.09.1930	Penon	Eliane	28.12.1932
Rapillard	Marie Rose	13.09.1930			

FORMATION & JEUNESSE

Informations générales

Vous cherchez des informations sur :

- l'organisation de la prochaine année scolaire ;
- les plans de scolarité des années futures ;
- la liste du matériel ;
- les horaires des cours ;
- les horaires des transports (dès le début août 2022) ;...

Une seule adresse :

<https://www.conthey.ch/fr/harmos-cycle-ecoles-enfantines-pri-maires-34.html>

Vous y trouverez toutes les indications utiles à une rentrée scolaire 2022-2023 sereine dès la fin juin 2022,

hormis les horaires des transports. Le secrétariat du Service Formation se tient également à votre disposition pour répondre à toutes les questions (027 345 56 38)

Comme par le passé, le nom du titulaire de votre enfant pour 22-23 vous sera communiqué au terme de cette année scolaire, par le biais d'un courrier et de TEAMS.

Rappels :

- **Plan de scolarité : nous vous rappelons qu'il est impératif.** Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés et **une seule fois par cycle** (cycle 1 : 1-2-3-4H et cycle 2 : 5-6-7-8H).

Une demande doit être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens

- **Absences :** Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'avertir le titulaire de toute absence de votre enfant, **par téléphone et avant le début de la classe.** Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la Direction des écoles, qui entreprendra les démarches nécessaires.

Sports d'hiver



Après une année blanche en 2021 en raison de la pandémie, tous les élèves de 3 à 8H des classes contheysannes ont pu bénéficier cette année de sorties dédiées aux sports d'hiver. Du 17 janvier au 11 février, une semaine de neige pour chacun des quatre bâtiments scolaires de la commune a été planifiée.

Par rapport aux précédentes éditions, l'offre a pu être augmentée et les heures d'enseignement du ski doublées. Chaque élève a pu bénéficier de 12 heures de cours réparties sur trois jours. Ainsi, ce ne sont pas moins de 235 leçons de ski qui ont été dispensées par des moniteurs de l'Ecole

Suisse de Ski d'Anzère pour les classes de la commune de Conthey.

Ces mêmes élèves de 3H à 8H ont pu découvrir les joies d'une randonnée en raquettes lors d'une quatrième journée de sport : un petit parcours d'initiation à Nendaz pour les plus jeunes, un parcours plus long pour les degrés moyens à Thyon 2000 et une sortie plus ardue pour les grands sur les hauteurs d'Ovronnaz.

De leur côté, les élèves de 2H ont pu se rendre à Anzère pour deux demi-journées de glisse.

Les deux premières semaines se sont déroulées dans de superbes condi-

tions. Pour les deux dernières, nous avons dû procéder à trois reports, car les conditions météorologiques ne nous permettaient pas d'assurer le bon déroulement de ces sorties, avec notamment la fermeture d'une grande partie des installations de Télé Anzère due au vent tempétueux et au risque d'avalanche. Ces trois journées seront rattrapées au mois de mars, lorsque la haute saison des vacances de Carnaval sera terminée.

L'organisation de ces sorties nécessite des moyens financiers à la hauteur de l'offre proposée et une collaboration efficace avec les différents partenaires : l'Ecole Suisse de Ski d'Anzère, l'entreprise postale Autocars Evéquo, les magasins de sports de la commune (Sim'Sport et Ochsner Sport), Télé Anzère et Anzère Tourisme ainsi que la Commune de Nendaz pour la location de la buvette de la patinoire. Les coûts engendrés par ces activités sont assumés conjointement par l'Etat du Valais et la Commune de Conthey.

Commission de formation professionnelle

Au début de cette législature, la commission professionnelle a été profondément remaniée et de nouvelles personnes y ont été intégrées. Elles ont pu prendre conscience du grand travail qui s'y réalise auprès des apprentis et des entreprises qui acceptent de jouer un rôle important dans la formation des jeunes contheysans.

Chaque jeune reçoit une visite durant sa formation dans son cadre de travail, en collaboration avec le formateur de l'entreprise. Cette visite est réalisée par un membre de la commission professionnelle de la Commune où réside l'entreprise, personne qui reste également à la disposition de l'apprenti pour toutes les questions

liées à son parcours de formation. Un courrier d'information a été adressé par la Formation à tous les jeunes en apprentissage, ainsi qu'à toutes les entreprises pour organiser cet accompagnement.

Les jeunes travaillant sur la commune de Conthey, ainsi que leur entreprise formatrice y trouveront les coordonnées de leur référent. Des cours d'appui sont également proposés, afin d'offrir aux apprentis les meilleures conditions pour que leur formation se déroule au mieux. Un suivi sera également réalisé avec les apprentis qui vivent une rupture de contrat d'apprentissage.

Toutes les questions relatives à cette commission peuvent être posées à la Formation en appelant le 027 345 56 38. La personne en charge de ce secteur, Géraldine Evéquoz, relayera la problématique aux personnes les plus à même d'y répondre, soit :

- Claudine Fumeaux, Présidente de la commission ;
- Jean-Daniel Vergères, Stève Perrin, Christian Suter et Charlotte Monod, commissaires d'apprentissages ;
- Régis Evéquoz et Gautier Moulin, membres du Conseil municipal ;
- Yves Berthouzoz, Chef du Service Formation.

Projet pour les 1H

Chaque année, environ une centaine d'élèves débutent leur parcours scolaire en commençant la 1H dans un des trois centres scolaires de la commune. Ce moment important dans la vie d'un enfant est à privilégier et tout doit être mis en œuvre pour que cela se passe au mieux. Si, pour beaucoup, tout se passe bien, certaines situations interpellent et demandent un encadrement particulier, tant pour l'enfant lui-même que pour les autres élèves et l'enseignante. Ces éléments ont poussé les différents partenaires à réfléchir ensemble et à proposer différentes pistes pour améliorer la situation. Enseignants, infirmières scolaires, personnel des UAPE et collaborateurs de Conth'Act ainsi que les autorités ont mis sur pied plusieurs actions pouvant faciliter l'entrée à l'école en 1H pour tous les enfants. L'accent portera sur plusieurs axes, tels que la communication pour une meilleure connaissance des attentes

de l'école, l'intégration et les compétences linguistiques des enfants.

Dans ce but, une proposition a été offerte aux enfants qui commencent en août d'intégrer une structure préscolaire (UAPE) à raison d'une ou deux fois deux heures par semaine durant ce premier semestre 2022, hors vacances scolaires. L'objectif est clairement lié à l'intégration des compétences sociales et langagières. Les parents des enfants qui vont débiter leur 1H seront également invités à une **séance d'information qui se déroulera dans le centre scolaire qui accueillera l'enfant**, rencontre au cours de laquelle les différents partenaires cités plus haut pourront présenter le fonctionnement global de l'école.

Ces séances se dérouleront de 19h30 à 21h00 les jours suivants :

- **Lundi 25 avril** pour les élèves de Plan-Conthey ;

- **Mardi 26 avril** pour les élèves de Châteauneuf ;
- **Jeudi 28 avril** pour les élèves d'Erde.

Un parent et l'enfant seront également invités à une **visite de sa future classe** entre le 7 juin et le 10 juin.

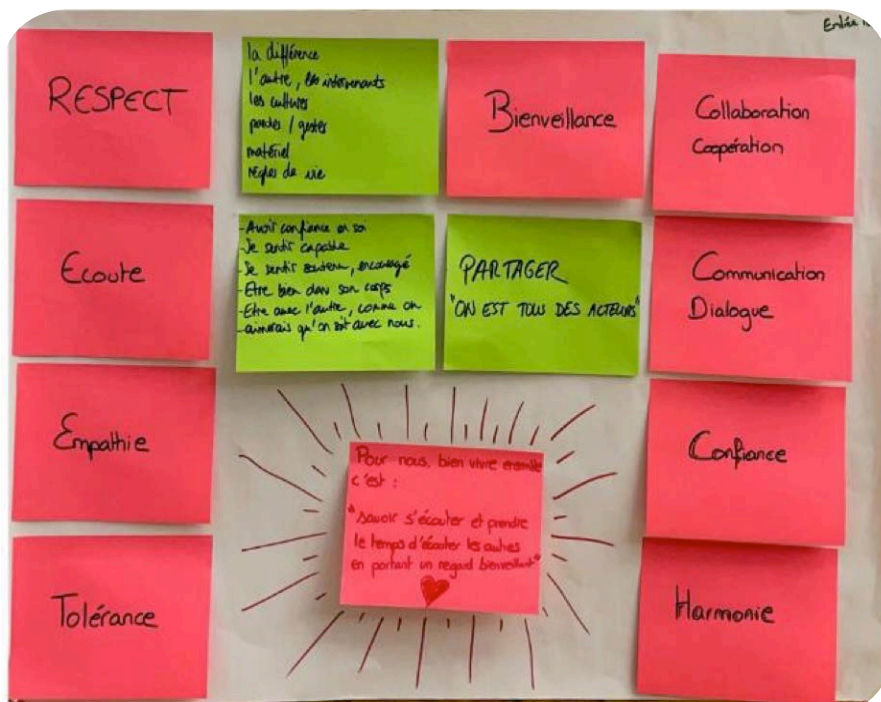
Dans le même sens, un accompagnement durant les premiers jours pourrait être proposé aux enseignants pour assurer une rentrée sereine pour tous. A l'instar de ce qui s'est fait jusqu'à aujourd'hui, les enfants seront accueillis avec leurs parents le premier jour, selon un programme qui sera transmis durant l'été. Les parents des enfants qui vont commencer en 1H en août 2023 ont reçu une invitation pour être informés de cette démarche qui leur sera proposée durant une année complète.

Projet « Ecole en santé »

Depuis plusieurs années, un accent particulier est mis sur la qualité du climat scolaire dans les écoles de Conthey. Dans les villages du haut, une action de médiation par les pairs a été initiée par la médiatrice, Nurai Ciftci Posse, et les enseignants, pour apprendre aux élèves à gérer les situations de conflit. En plaine, l'intervention dans les classes de Corinne Germanier et Yasmine Bourgeois a permis aux élèves du cycle 1 de prendre conscience de l'importance de la communication et de la gestion des émotions dans les relations entre eux. À Châteauneuf, pour les plus grands, divers aménagements ont été proposés au niveau de l'organisation des périodes de récréation pour aider à vivre ensemble.

Ces actions ont, avec d'autres, donné aux élèves quelques outils pour les aider à construire une vie communautaire sereine et respectueuse. Cette démarche va se poursuivre dans le cadre d'un projet bien plus vaste intitulé « Ecole en santé ». Mis un peu en stand-by pour cause de pandémie, il a pu débuter cet automne par une séance participative réunissant différents acteurs de l'école. Une synthèse de ce travail a été réalisée et sera proposée aux personnes concernées ce printemps. Un groupe-santé sera mis sur pied et les différentes propositions formulées seront mises en œuvre dès que possible. Afin d'enrichir la réflexion, un questionnaire sera proposé aux élèves de la commune, sous une forme encore à définir. Dans

cet esprit, nous invitons les parents à collaborer avec l'école pour régler les tensions qui peuvent naître entre les enfants. Dans un premier temps, nous proposons des discussions au niveau de l'école avec les enfants par les enseignants ou la médiatrice, voire l'intervention d'une personne-ressource. Dans un deuxième temps, les parents sont invités à une rencontre avec les titulaires, puis avec la direction. Mais, dans tous les cas, l'intervention de parents envers des élèves dans l'enceinte de l'école ne peut être constructive et n'apporte aucune solution. Dans ce but, nous demandons à tous les parents de respecter l'espace réservé à l'école, soit la cour et l'intérieur des bâtiments.



Sport Kids

A la rentrée d'août 2021, un flyer intitulé « MesSports » a été transmis par l'intermédiaire de l'école. Ce dernier mentionnait les sports organisés pour cette année scolaire et présentait la nouvelle plateforme conthey.monportail.ch/web destinée aux parents et visant à faciliter l'inscription des enfants aux activités Sportkids.

Dès le mercredi 9 mars 2022, deux nouveaux modules « Arts du cirque » pour débutants ont été mis en place :

- pour les 5H et 6H de 15h00 à 15h55, Nouvelle Salle de Gym de Châteauneuf;
- pour les 7H et 8H de 16h00 à 16h55, Nouvelle Salle de Gym de Châteauneuf.

* Prix: Fr. 50.00 sur facture, ou un chèque « Sport et culture » 2021 ou 2022 est accepté

Si l'une de ces deux activités vous intéresse, prenez contact avec le Service Générations au 027 345 56 20. Nous prendrons vos coordonnées et finaliserons l'inscription de votre enfant sur conthey.monportail.ch/web.

 **SPORTKIDS 2021-2022**
(Sports extrascolaires facultatifs pour les 3H à 8H)

Accueil pré- et parascolaire

La structure d'accueil communale a pour mission :



1. Une ambition résolument tournée vers l'avenir pour répondre aujourd'hui déjà aux besoins de demain

2. Une vision qui place l'enfant, sa fratrie et ses parents au centre de notre attention et au cœur de nos décisions et de nos actions.

Un enfant considéré dans toute son individualité et sa singularité mais aussi dans ses relations à l'autre et au groupe.

3. Des missions spécifiques traduites par des prises en charge qui répondent aux besoins de chaque enfant

à sa phase et à son rythme de développement,	nurserie(s)
dans le contexte particulier d'une structure d'accueil collective.	crèches UAPE

4. Un ensemble de valeurs connues, partagées et vécues au quotidien par chaque collaborateur dans ses actions et relations professionnelles.



La Commune de Conthey met à disposition de ses citoyens un accueil collectif pré- et parascolaire réparti sur 3 sites :



La Marelle, à Erde, accueille en crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Un accueil en UAPE est également proposé en dehors du temps d'école pour les enfants de 1H à 8H scolarisés au centre scolaire d'Erde.

Spécificités de la Marelle: Durant TOUTES les vacances scolaires, le secteur UAPE déplace son accueil à Châteauneuf, à l'UAPE les Filous. Durant la période estivale de juin-juillet, les enfants de la crèche sont accueillis exclusivement dans les locaux des P'tits Loups à Châteauneuf.



Les P'tits Loups, à Châteauneuf, accueille dans son secteur nurserie des bébés de 3 à 18 mois et dans son secteur crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école.

Renseignements auprès de l'Administration communale au 027 345 56 20.



L'UAPE Les Filous, à Châteauneuf, est destinée aux enfants de 1H à 8H scolarisés en plaine (Plan-Conthey et Châteauneuf) en dehors du temps d'école.

Heures d'ouverture

Les 3 sites sont ouverts du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45, exceptés les jours suivants :

Pâques	du JE 14.04.2022 à 18h45 au MA 19.04.2022 à 06h45
Ascension	du ME 25.05.2022 à 18h00 au LU 30.05.2022 à 06h45
Pentecôte	le LU 06.06.2022
Fête-Dieu	le JE 16.06.2022 (ME 15.06.2022 fermeture à 18h00)
Déménagement estival (Marelle)*	du VE 24.06.2022 à 18h45 au VE 22.07.2022 à 18h45
Fermeture estivale (3 sites)	du VE 22.07.2022 à 18h45 au LU 08.08.2022 à 06h45
Assomption	le LU 15.08.2022
Toussaint	le MA 01.11.2022 (LU 31.10.2022 fermeture à 18h00)
Immaculée Conception	le JE 08.12.2022 (ME 07.12 fermeture à 18h00)
Fermeture de fin d'année (3 sites)	du VE 23.12.2022 à 18h45 au LU 02.01.2023 à 06h45

Ces informations, et bien plus encore, sont disponibles sur le site Internet www.conthey.ch/fr/accueil-pre-et-parascolaire.

Pour toute demande complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'Administration communale, Service Générations, par téléphone au 027 345 56 20 ou par email à generations@conthey.ch.

Inscriptions du 01.08.2022 au 31.07.2023

La proposition de renouvellement des contrats déjà existants sera envoyée par courrier aux parents en avril 2022 et devra être retournée au Service Générations au plus tard le 29.04.2022. Seront acceptés d'office tous les renouvellements identiques à l'année 2021-22. Les nouvelles demandes d'inscription pour la reprise d'août 2022 seront prises en considération et finalisées dès mai 2022, en fonction des places disponibles.

Accueil préscolaire - NOUVEAUTE

De septembre à juin de chaque année, un accueil préscolaire de 2x2 heures sera offert gratuitement aux enfants qui commenceront l'école au terme de la période, dans le but d'amorcer ou de renforcer progressivement les apprentissages indispensables pour entrer à l'école : respect des règles sociales, de l'autre et de soi-même, apprentissages de l'autonomie et de la propreté, voire de la langue française. Les enfants scolarisés par la suite à Châteauneuf ou Plan-Conthey seront accueillis durant cette phase préparatoire à l'UAPE « Les Filous » de Châteauneuf et ceux scolarisés à Erde seront accueillis à l'UAPE « La Marelle » d'Erde, en dehors des vacances scolaires et uniquement durant les temps d'activité, de 9h00 à 11h00 ou de 14h00 à 16h00. Les parents des enfants concernés seront informés personnellement de cette offre et des possibilités d'inscription.

L'inscription Crèche ou UAPE de votre enfant gérée par l'application web « MonPortail » - **NOUVEAUTE**

Dès août 2022, l'application web « MonPortail », déjà en vigueur pour les cours SportKids, sera utilisée pour les inscriptions Crèche et UAPE, permettant ainsi aux parents, 24h/24 et en toute simplicité depuis leur smartphone, tablette ou ordinateur, de gérer les contrats de leurs enfants: une nouvelle demande d'inscription, l'annonce d'une absence ou de vacances, la demande d'un dépannage, d'une résiliation ou d'un changement de contrat, le paiement des prestations, etc... Des séances visant à se familiariser à ce nouvel outil seront organisées d'ici à l'été; les parents concernés seront informés personnellement.

L'UAPE les Filous expose à la Tour Lombarde

L'un des projets UAPE 2021-22 était d'investir les enfants en tant qu'acteurs dans un projet commun leur permettant de développer indirectement de nouvelles compétences: l'investissement sur la durée, la patience, le respect des envies et idées de chacun, la collaboration, le partage, etc... Ainsi, depuis août 2021, les enfants de l'UAPE Les Filous s'exercent régulièrement à développer leur créativité par le biais de techniques artistiques diverses proposées par l'équipe éducative: le pochoir, le collage, la peinture à billes, des toiles en 3D, la peinture à la cire, le spray, etc... avec, comme but ultime, l'exposition publique de leurs œuvres. Le rêve va devenir réalité puisque les œuvres des enfants seront exposées à la Tour Lombarde **du 1^{er} au 30 avril 2022** où les visites seront libres du lundi au samedi de 11h00 à 13h00 et de 16h30 à 21h00. **Le vernissage aura lieu le vendredi 08.04.2022 dès 18h00** en présence des artistes en herbes et de l'équipe éducative qui vous attendront avec hâte. Il sera possible d'acquérir les tableaux « à votre bon cœur ». L'argent récolté sera ainsi reversé à l'association Sos Futures Mères Valais Central qui a comme mission d'accueillir et de soutenir gratuitement l'enfant et la maman, autant matériellement qu'humainement.



Parents d'accueil

Afin de compléter l'offre en structure, nous collaborons avec l'Association des parents d'accueil des Coteaux du Soleil. Alexia Torti, coordinatrice, est joignable au 027 345 37 09; des informations complémentaires sont disponibles sur www.pacds.ch/

CULTURE, SPORTS & SPORTS



Conthey *Show*
spectacles et concerts

HUMOUR ET TENDRESSE EN FAMILLE !

Dans ce monde parfois un peu fou, nous vous proposons pour cette fin de saison 21/22
4 pièces à découvrir en famille :



17.03.22
VIVE LE MARIÉ

avec Michèle Garcia, Isabelle Tanakil et Aliocha Itovich
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.-
après-midi > CHF 50.-



14.04.22
LES CACHOTTIERS

avec Thierry Beccaro, Didier Gustin
et Mélanie Rodriguez
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.-



05.05.22
DÎNER DE FAMILLE

avec Emmanuelle Gracci, Jean Fornerod
et Joseph Gallet
20h > CHF 50.- / -18 > CHF 25.-



25.08.22
THE WIDE SHOW

par le violoniste Anthony Fournier
20h > CHF 50.- / -18 > CHF 25.-

billetterie
www.contheyshow.ch
vente directe

Office du Tourisme Les Coteaux du Soleil
rte Cantonale 5 - 1964 Conthey

AG
CULTUREL
KULTUR
GA

PASSEPORT
VALAISAN

Salle Polyvalente de Conthey rue des Industries 11 - 1964 Conthey

saïson 21
▶ 22

Nouveau concept : Au théâtre cet après-midi

Formule unique en Suisse, des représentations en après-midi et en semaine., au prix exceptionnel par spectacle de Fr. 50.-. Ce prix comprend votre transport en car à partir de différents arrêts répartis sur la plaine du Rhône de Sierre à Monthey, ainsi qu'un goûter proposé après la représentation. Ces après-midis sont ouverts à tous les âges et réalisés en partenariat avec la fondation Pro Senectute Valais-Wallis.

▶ 17 mars « Vive le marié » à 15h00

Tour Lombarde - Expositions

Expositions – calendrier sujet à modification selon l'évolution des mesures sanitaires

Prolongation jusqu'au 26 mars
Claire Rivier-Sulliger, Grimisuat
 Dessin, peinture

Du 1er avril au 30 avril
UAPE Les Filous, Châteauneuf
 Peintures d'enfants de 4 à 12 ans

Du 6 mai au 25 juin
Pierre Montillo, St-Jorioz, France
 Peinture

Du 1er juillet au 27 août
 25 ans de la Fondation
Jérôme Evéquo - Peinture

Du 2 septembre au 29 octobre
Jean Perrin, Aigle
 Peinture

Du 4 novembre au 31 décembre
Nikola Krstev, Crans Montana
 Art naïf

Vente à l'emporter

Les amateurs de bons vins peuvent, non seulement, déguster au caveau, mais également acheter à l'emporter une sélection de vins des encaveurs contheysans.

Autour de la forge

L'espace d'exposition présente la forge dans laquelle Prosper Zambaz (1901-1977) a œuvré au service des Contheysans, les créations ingénieuses du forgeron, ainsi que les témoins qui évoquent leurs relations avec l'artisan et les objets qu'il a fabriqués ou réparés.

Dans cet espace et jusqu'au 30 avril, Bernard Dubuis, photographe, présente « Rencontres contheysannes ». Des visites commentées par l'auteur sont organisées les 9 mars et 5 avril.

Chemin de la forge

La promenade didactique relie l'espace d'exposition de la Tour Lombarde à la forge Zambaz de Sensine et dialogue avec les objets phares qui y sont présentés.

L'itinéraire est construit autour de 9 panneaux représentant quelques facettes de l'activité polyvalente d'un artisan créatif, en lien étroit avec la vie rurale qui prévaut à Conthey jusque dans les années 1970.

Les photographies et les témoignages qui les illustrent sont tirés du livre *Images à Conthey*, publié en 1999.

Plus d'informations et d'autres itinéraires de promenade sur le site Internet conthey.ch, onglet « Tourisme, Culture et Patrimoine » > « Sentiers et parcours ».

Réservations des salles en ligne

Les salles de réunion (salle des Lombards et salle des Présidents) et de banquet (salle des Bourgeois) de la Tour Lombarde sont désormais réservables via www.conthey.ch, onglet « Pratique » > « Salles, couverts, location matériel » > « Tour Lombarde : salles de conférence et de banquet ».

Renseignements et réservations:

Le Bourg
 Rue Lombarde 1
 1975 St-Séverin
 027 346 72 32
tour.lombarde@conthey.ch
www.tourlombarde.ch



Horaires

La Tour Lombarde vous accueille

du lundi au samedi
 de 11h à 13h
 et de 16h30 à 21h.



Le Tour des Stations

SWISS CYCLING
TOP TOUR



MAR MOTTÉ
GRANFONDO VALAIS

Presenting Sponsor



ULTRAFONDO
242KM | 8'848MD+

GRANFONDO
133KM | 4'700MD+

MEDIOFONDO
74KM | 2'850MD+

E-FONDO
34KM | 1'950MD+



SAMEDI 6 AOÛT 2022

WWW.TOURDESSTATIONS.CH

RAIFFEISEN

Santini

ENERVIT Sport

ÉCHAPPEE
Brewed by the Alps

COOLING
Alfas Automobiles

LOTTERIE ROMANDE

Le Nouvelliste

Radio FM

cana kana 9

LE Sport

Valais
GRAVÉ DANS MON CŒUR

VERBIER
PURE ENERGY

OVRONNAZ
VALAIS - SUISSE

Conthey

SAVIESE

anzère
VALAIS SWITZERLAND

CRANS MONTANA
Absolutely

vercorin
VALAIS SWITZERLAND

NAX
REGION
VALAIS - VERMOREL - VAL D'AUGE

FONDS DU SPORT
SPORT-FONDS

ST-MARTIN
VALAIS SWITZERLAND

HEREMENCE
VAL D'HERENS

THONY
4 VALLÉES

VEYSONNAZ
4 VALLÉES

NENDAZ
4 VALLÉES

LA TZOUZMAZ
VERBIER - 4 VALLÉES

IMPULSION

VALAIS SWITZERLAND

MANIFESTATIONS 2022

Mars

SA	26		Concert – Fanfare Edelweiss – Salle Edelweiss
DI	27		Loto – Tambours de Conthey – Salle Polyvalente

Avril

SA	2		Concert – Chœur Ste-Famille – Eglise d’Erde
MA	5		Visite commentée « Rencontres contheysannes » – Bernard Dubuis (Espace Forge - Tour Lombarde)
DI	3		Loto – Ski-Club Zanfleuron – Salle Polyvalente
DI	10		Loto – FC Erde / SC Sanetsch – Salle Polyvalente
JE	14		Théâtre « Les Cachottiers » – Conthey Show – Salle Polyvalente
VE	15		Concert – Fanfare La Lyre – Salle Polyvalente
DI	24		Loto – Groupement – Salle Polyvalente
DI	24		Marché – Place de la Tour Lombarde
DI au SA 24 au 30			Exposition « Rencontres Contheysannes » – Bernard Dubuis Espace Forge - Tour Lombarde
SA	30		Concert – Fanfare La Persévérante – Salle Polyvalente

Mai

JE	5		Théâtre « Dîner de famille » – Conthey Show – Salle Polyvalente
SA	7		Foire St-Georges – Union des commerçants contheysans Plan-Conthey
DI	8		Festival Fanfares libérale/radicales – Salle Polyvalente
SA	14		Défi de Derborence
VE au DI 20 au 22			Convention de tatouages – Alchemy Tattoo – Salle Polyvalente
SA	28		Concert – Fanfare La Contheysanne – Salle Polyvalente
DI	29		Marché – Place de la Tour Lombarde

Juin

VE et SA 3, 4			Marathon des Terroirs du Valais
DI	5		Concert – Fanfare de la Police Cantonale – Salle Polyvalente
VE	24		Ride The Alps Sanetsch
JE	30		Cinéma en plein air – Commune de Conthey – Place de la Tour Lombarde
DI	26		Marché – Place de la Tour Lombarde

Juillet

MA	12		Cinéma en plein air – Commune de Conthey – Place de la Tour Lombarde
DI	31		Fête nationale – Commune de Conthey – Place de la Tour Lombarde
DI	31		Marché – Place de la Tour Lombarde

Août

SA	6		Tour des Stations – Swiss Cycling Top Tour
JE	25		The Wide Show – Conthey Show – Salle Polyvalente
SA	27		PéCaFoot – FC Erde – Terrain de foot d’Erde
DI	28		Marché – Place de la Tour Lombarde

Septembre

JE au DI 8 au 11			Expo artistes Contheysans – Art’Conthey – Salle Polyvalente
VE	16		Goûts et Patrimoine - Journée des écoles (Tente - Place de la Tour Lombarde)
SA	24		Saint-Cep – Palp Festival – Place de la Tour Lombarde
DI	25		Loto – SC Sanetsch / FC Erde – Salle Polyvalente
DI	25		Marché – Place de la Tour Lombarde

Compte tenu de l'évolution incertaine des restrictions COVID, ce calendrier peut être soumis à modification. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne de la Commune (www.conthey.ch).